

74



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Eugene McGinley

le jeudi 28 juin 2007

Première session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le jeudi 28 juin 2007

13 h

Prière.

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à augmenter et à indexer les taux d'aide sociale, à accroître le salaire minimum et à presser le gouvernement fédéral d'apporter de véritables améliorations au régime d'assurance-emploi. (Pétition 50.)

L'hon. M. Jamieson dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Un gouvernement responsable et redevable : Une nouvelle génération de leadership canadien... : La réponse du gouvernement au Rapport final de la Commission sur la démocratie législative : Renouvellement démocratique au Nouveau-Brunswick : Juin 2007.*

Pendant les questions orales, le président interrompt les délibérations et demande que M. Robichaud (Lamèque-Shippagan-Miscou) retire le terme « menti ». Le député obtempère.

M. Harrison donne avis de motion 72 portant que, le jeudi 5 juillet 2007, appuyé par M. C. LeBlanc, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste du personnel des communications employé par la province du Nouveau-Brunswick au 2 octobre 2006 et une liste du personnel des communications recruté pour des postes à temps plein ou à temps partiel, à titre occasionnel ou pour une période déterminée ou engagé à contrat depuis le 2 octobre 2006, notamment les titulaires des postes suivants :

directeurs et directrices des communications ;
agents et agentes des communications ;
conceptrices et concepteurs affectés aux services des communications ;
rechercheurs affectés aux services des communications ;
commis affectés aux services des communications ;
personnel de soutien administratif affecté aux services des communications.

M^{me} Dubé donne avis de motion 73 portant que, le jeudi 5 juillet 2007, appuyée par M. Huntjens, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, notamment les notes de service, les lettres, la correspondance, les courriels, les procès-verbaux de réunions et les rapports, échangés depuis le 3 octobre 2006 entre la province du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Canada, l'État du Maine et le gouvernement des États-Unis concernant les passages transfrontaliers internationaux actuels et éventuels entre le Nouveau-Brunswick et le Maine.

L'hon. M. Jamieson, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, moyennant le consentement unanime pour passer outre aux deux heures d'étude des motions émanant des députés, se forme en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles, du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Il est unanimement convenu de passer outre à l'étude des motions émanant des députés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, M. B. LeBlanc prend la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Kenny reprend la présidence.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h sous la présidence de M. Kenny.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence. Le président du comité, M. Kenny, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2007-2008
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES	
Aménagement forestier	54 590 000
Aménagement de la pêche sportive et de la chasse	10 824 000
Gestion des ressources minières	6 082 000
Services généraux	8 280 000
Gestion des terres et aires naturelles	4 892 000
Aménagement régional	9 336 000
Coupe de bois par les premières nations	887 000
Moins : crédits législatifs	39 000
Votés	94 852 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES	
Bassin hydrographique Musquash - Améliorations des biens immobiliers	1 236 000
Infrastructure du Sentier NB Trail	1 200 000

**FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX**

AVANCES DE PETITE CAISSE	
Ressources naturelles	30 000
STOCKS	
Ressources naturelles	510 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 22 h.